UNE ESPÈCE EN PÉRIL VEUT AUSSI DIRE QU'IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR



PLUVIER SIFFLEUR

CHARADRIUS MELODUS

PRÉSENCE SUR L'ARCHIPEL: MI-AVRIL À FIN AOÛT

HABITAT: PLAGES SABLONNEUSES,
PARSEMÉES DE CAILLOUX ET DE COQUILLAGES

TAILLE DE LA POPULATION LOCALE: ÉVALUÉE ENTRE 25 ET 35 COUPLES

TRAITS DISTINCTIFS:
PLUMAGE COULEUR SABLE
BANDE NOIRE SUR LA POITRINE ET AU DESSUS DU FRONT
PATTES ORANGE VIF
BEC COURT ORANGE AVEC BOUT NOIR



GRÈBE ESCLAVON

PODICEPS AURITUS

PRÉSENCE SUR L'ARCHIPEL: MAI À SEPTEMBRE

HABITAT: ÉTANGS D'EAU DOUCE OU SAUMÂTRE

TAILLE DE LA POPULATION LOCALE:
ÉVALUÉE À ENVIRON 10 COUPLES

TRAITS DISTINCTIFS:
ALLURE DE CANARD
TOUFFE DE PLUMES VOYANTES DERRIÈRE LES YEUX
YEUX ROUGES
L'AVANT DU COU, LES FLANCS
ET LE HAUT DE LA POITRINE SONT ROUGE-MARRON
DOS NOIR



STERNE DE DOUGALL

STERNA DOUGALLII

PRÉSENCE SUR L'ARCHIPEL: MI-MAI À DÉBUT SEPTEMBRE

HABITAT: ÎLOTS RECOUVERTES DE VÉGÉTATION DANS LES
LAGUNES, PLAGES

TAILLE DE LA POPULATION LOCALE: MOINS DE 3 COUPLES

TRAITS DISTINCTIFS:
QUEUE BLANCHE LONGUE ET FOURCHUE
AILES ET DOS GRIS PÂLE
POITRINE BLANCHE TEINTÉE DE ROSE PÂLE
FACE SUPÉRIEURE DE L'AILE BORDÉE DE PLUMES NOIRÂTRES
CALOTTE NOIRE
BEC NOIR TEINTÉ DE ROUGE À SA BASE
PATTES ROUGEÂTRES

SAVIEZ-VOUS QUE

CES TROIS OISEAUX SONT DES ESPÈCES DÉSIGNÉES MENACÉES AU QUÉBEC ET EN VOIE DE DISPARITION AU CANADA

QUOI FAIRE POUR LES AIDER :

- ÊTRE FAMILIER AVEC LES CARACTÉRISTIQUES PERMETTANT DE LES IDENTIFIER;
- UTILISER LES PASSERELLES, LES ACCÈS AUX PLAGES ET LES STATIONNEMENTS;
- GARDER SES DISTANCES EN PRÉSENCE DE COLONIES D'OISEAUX OU DE SITES DE NIDIFICATION QUE L'ON SOIT À PIED, EN VÉHICULE HORS-ROUTE, EN EMBARCATION OU À PRATIQUER UN SPORT DE GLISSE;
- RESPECTER LES RÉGLEMENTATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES CONCERNANT LA CIRCULATION DE VÉHICULES MOTORISÉS DANS CERTAINS MILIEUX FRAGILES INCLUANT LES PLAGES, LES DUNES, LE LITTORAL ET LES MILIEUX HUMIDES;
- CIRCULER DANS LES SENTIERS AUTORISÉS;
- ÊTRE CAPABLE DE DISTINGUER LES ESPÈCES PERMISES LORS DE LA CHASSE À LA SAUVAGINE AFIN D'ÉVITER LES PRISES ACCESSOIRES;
- RESPECTER LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR CONCERNANT LES ZONES D'INTERDICTION DE CHASSE À LA SAUVAGINE AINSI QUE LES PÉRIODES D'OUVERTURE;
- CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DES HABITATS EN LIMITANT LES IMPACTS NÉGATIFS LORS DE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS EN NATURE.

PHOTO: VÉRONIQUE DÉRASPE

MERCI AUX PARTENAIRES

Canada

Fondation de la faune du Québec

Desjardins

ATTENTION FRAGÎLES

350 CHEMIN PRINCIPAL, BUREAU 202,
CAP-AUX-MEULES,
QUÉBEC, G4T 1C9, CANADA.
TÉLÉPHONE : 418 986 6644
HTTP://WWW.ATTENTIONFRAGILES.ORG/FR/

Attention Fragiles

ÎLES-DE-LA-MADELEINE
PLUVIER SIFFLEUR, GRÈBE ESCLAVON, STERNE DE DOUGALL

ESPÈCES EN PÉRIL



CRÉDITS PHOTOS ALAIN RICHARD